

# PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## ENQUETE PUBLIQUE

### ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

#### COMMUNE de MONTFORT

#### PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ET DOCUMENTS RECUEILLIS AU COURS DE L'ENQUÊTE

Je, soussigné, Fernand LAGRILLE, désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Décision E19000069/64 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de PAU en date du 7 mai 2019 pour conduire l'enquête relative au projet d'élaboration de la carte communale sur la commune de MONTFORT (Pyrénées Atlantiques).

- Vu le dossier d'enquête déposé en Mairie de MONTFORT du 27 mai 2019 au 13 juillet 2019, inclus.
- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.123-10, R123-19.
- Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L123-1 et suivants et R123-1 et suivants.
- Vu la délibération du Conseil Municipal de MONTFORT du 11 octobre 2016 prescrivant l'élaboration de la carte communale.
- Vu la délibération du Conseil Municipal de MONTFORT du 26 mars 2019 prescrivant la mise à l'enquête publique de la carte communale.
- Vu l'article R.123-18 du Décret n°2011-2018 du 29/12/2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.

#### Déclare avoir :

- Coté et paraphé l'ensemble des pièces composant les dossiers d'enquête avant l'ouverture de la procédure
- Clôturé le registre d'enquête à 12 heures le 13 juillet 2019
- Remis le mardi 16 juillet 2019, à Madame Jany FATIGUE, Maire de MONTFORT.

#### le présent procès-verbal.

### RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Au cours de l'enquête trois permanences ont été tenues par le Commissaire enquêteur en Mairie de MONTFORT

- ✓ vendredi 14 juin 2019, de 9 heures à 12 heures.
- ✓ mardi 25 juin 2019, de 14 heures à 17 heures.
- ✓ Samedi 13 juillet 2019, de 9 heures à 12 heures.

Trois observations écrites ont été consignées au registre d'enquête. Il y a quatre documents annexés au livre de procédure et deux demandes de renseignements sur le dossier présenté.

*Aucune observation n'a été enregistrée sur le site informatique dédié en Préfecture.*

*(R : observations écrites – L : lettres ou documents annexés – V : Observations orales).*

*Le procès-verbal des observations recueillies au cours de l'enquête adressé au pétitionnaire et le mémoire en réponse feront partie intégrante du rapport du Commissaire enquêteur.*

#### *Permanence du 14 juin 2019 de 9 heures à 12heures*

**V1 – Monsieur HONTAAS Raymond**, demeurant à NAVARRENX – Propriétaire à MONTFORT – Demande de renseignements sur le dossier présenté.

**V2 – Madame CARSUZAA ROBY Reine** – demeurant à MONTFORT – Demande de renseignements sur le dossier présenté.

#### *Permanence du 25 juin 2019, de 14 heures à 17 heures .*

**R1 – Monsieur Jean-Louis MARLATS** – demeurant 15 Impasse Sauterisse 64390 – SAUVETERRE de BEARN.

1 – Demande que les chemins ruraux qui ont été annexés par les agriculteurs riverains soient rendus libres à l'utilisation.

2 – Demande que les rigoles en bordure des routes que les agriculteurs ont annexé soient rétablies. Ces rigoles ont la fonction de drainer les routes.

**L1 – Madame Marie-Thérèse MARLATS**, 5 chemin du Bousquetou 64390 – MONTFORT – remet un courrier du 20 juin 2019 de quatre feuillets.

Demande plusieurs lots constructibles (4 sur 1500 m<sup>2</sup> chacun), sur les parcelles 949 et 950. Conteste la décision de la CDPENAF qui a rejeté sa demande initiale.

L'intervenante cite également plusieurs extraits de paragraphes justifiant selon ses dires que la décision est incomplète et en contradiction avec les textes.

Elle estime également que la décision prise par la CDPENAF ne peut être que partisane et méconnaît totalement les lieux.

Elle demande donc l'annulation de la décision de la CDPENAF et que sa demande d'urbanisation soit acceptée.

Sont joints également un plan de situation et un plan détaillant les lots souhaités.

**L2 – Madame Marie-Thérèse MARLATS**, 5 Chemin du Bousquetou à 64390 – MONTFORT remet un pouvoir à Monsieur Jean-Louis MARLATS pour déposer des observations sur le projet de carte communale.

**L3 – Madame Anne-Marie LOUSTAU-GAZETTE**, 36, Avenue Péboué 64000 PAU. Demande que la parcelle B864 – Route de Gestas à MONTFORT soit classée en zone constructible dans la carte communale de MONTFORT.

**L4 – Messieurs Jacques et Dominique DUPLAA**, demeurant à MARMANDE (47) remettent un courrier de deux feuillets :



Demandent que les parcelles B1160 et B1166 soient classées en zone constructibles. Ces terrains ont obtenu un CU favorable en 2009 mais non prorogés dans les délais impartis.

**L5 – Monsieur et Madame BOISNIER**, 7 route de Rivehaute à 64190 – MONTFORT.

Demandent si les parcelles n° 960 et 958 leur appartenant sont en zone constructible.

*Permanence du 13 juillet 2019, de 9 heures à 12 heures.*

**R2 – Monsieur LASSALLE Jacques**, demeurant à MONTFORT.

Demande que deux lots soient classés en zone constructible sur les parcelles n° 1134 et 1132 au lieu dit Caty à MONTFORT.

Une étude de sol a été réalisée sur ces terrains avec un avis favorable à la réalisation d'un assainissement non collectif.

Il a déjà déposé trois demandes de CU toutes négatives pour ces terrains qui selon lui seraient aisément constructibles.

Il ne comprend pas les raisons de ces refus, il s'agit d'une entrée de village et plusieurs maisons sont implantées de l'autre côté de la route.

**R3 – Monsieur LAPLACE-CLAVERIE Jean Claude**, demeurant MONTFORT.

Demande que la parcelle n° 864 soit et demeure en zone non constructible comme cela figure dans le document graphique présenté à l'enquête publique.

Ce terrain est situé dans la limite des 50 mètres des bâtiments d'élevage de sa propriété.

Son fils doit reprendre l'exploitation à court terme avec une augmentation du cheptel bovin. C'est donc la principale raison à son opposition à toute constructibilité sur la parcelle 864.

\*\*\*\*\*

Le mardi 16 juillet 2019 à 10 heures, nous remettons le présent procès verbal de synthèse à Madame Jany FATIGUE, Maire de MONTFORT et l'invitons à produire dans un délai de quinze jours ses observations éventuelles sur les remarques et documents joints au registre d'enquête, à :

**M. Fernand LAGRILLE – Commissaire enquêteur – 22.0 La Carrère – 64190 – NARP .**

*Adresse électronique : [lagrille.fernand@orange.fr](mailto:lagrille.fernand@orange.fr)*

**Fait et clos le 16 juillet 2019.**

**Le Commissaire enquêteur  
Fernand LAGRILLE**



**Madame Jany FATIGUE  
Maire de MONTFORT**

